

Suspension des bornes textiles " Le Relais"

La Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise informe les habitants de l'interruption des opérations de collecte des textiles assurées jusqu'à présent par l'acteur **Le Relais** sur son territoire.



Cette situation s'inscrit dans un contexte national plus large. Les structures Le Relais et Emmaüs, opérateurs historiques de la collecte textile, ont annoncé la suspension de leurs opérations de vidage des bornes. Cette décision fait suite aux nouvelles règles introduites par Refashion, éco-organisme agréé pour la filière, qui incluent notamment une baisse significative des soutiens financiers accordés au tonnage collecté. Ces changements remettent en cause la viabilité économique du modèle pour les opérateurs associatifs.

Dernière collecte effectuée mercredi 16 juillet 2025

Sur le territoire de l'agglomération, Le Relais a effectué sa dernière tournée de ramassage des textiles ce mercredi 16 juillet. Cette intervention a permis de vider une dernière fois l'ensemble des bornes encore en activité. À l'issue de cette opération, les abords des points de collecte ont été nettoyés, les bornes filmées pour éviter toute réutilisation et un affichage d'information a été mis en place sur chaque site, signalant l'arrêt du service.

Un service solidaire de proximité à préserver pour le territoire

Les bornes textiles constituent un service de proximité largement utilisé par les habitants et un appui précieux pour de nombreuses associations du territoire. L'arrêt soudain des collectes engendre des difficultés concrètes sur le terrain. Face à cette situation, l'Agglomération reste pleinement mobilisée et poursuit ses échanges avec les acteurs de la filière pour identifier des alternatives viables. **L'objectif est de proposer rapidement des solutions adaptées** aux besoins des usagers, dans le respect des principes du réemploi et de l'économie circulaire.

À Courdimanche :

Sont concernées par la suspension :

La borne située devant le centre technique municipal. Merci de ne pas y déposer de vêtements.

Restent en service (non concernées par la grève) les bornes Éco-textile situées :

- parking du cimetière
- chemin du Décret (au bout de la rue André Parrain)

Vous pouvez continuer à y déposer vos vêtements sans problème.